

Règlement

Le BCMAY (Badminton Club de Moulins Avermes Yzeure) organise sa **8ème Nuit du Bad** le **vendredi 15 novembre 2019** au soir.

Lieu : Complexe de la Raquette.

Date et horaires :

Vendredi 15 novembre : 19h30 Accueil des participants et remise des documents.

20h30 au samedi matin 3h30 : Rencontres sportives.

3h45 : Remise des récompenses.

Objectif et principe de fonctionnement :

Cette Nuit du Bad a pour objectif la promotion de la pratique du badminton dans un esprit convivial et festif. Ce n'est ni une rencontre officielle, ni un tournoi classique.

16 équipes composées de 5 joueurs minimum (3 garçons et 2 filles + remplaçants facultatifs) âgés de + de 16 ans se rencontreront lors de matches dans l'une de ces 5 configurations : Simple Messieurs, Simple Dames, Double Dames, Doubles Messieurs ou Doubles Mixtes.

Le temps de match, de jeu et de pause seront les mêmes pour toutes les équipes.

Ce tournoi est ouvert à toutes personnes licenciées ou non.

Seule restriction, une équipe ne peut avoir pas plus de 1 joueur mieux classé que P10 dans l'un de ses classements. Il n'y a pas de Licenciés FFbad minimum ou maximum.

Classement : Il sera défini en fonction du nombre de matches gagnés.

L'organisation se réserve le droit de faire des play-offs si le nombre d'inscrits le permet. Une consolante sera organisée.

Comptage des points : Match au temps 5 minutes (pas d'échauffement), en comptage classique auto-arbitrage et en poules.

Si égalité de points à la fin des **5 minutes**, mort subite en un seul point.

Tarifs : L'inscription est de **35€** par équipe. Elle donne droit à la participation à la Nuit du Bad. L'inscription comprend le pot d'accueil et les récompenses.

Bien que la Nuit du Bad soit une rencontre « Promobad », une licence FFBad ou un certificat médical de moins de 6 mois est obligatoire pour y participer. Dans le cas contraire, une déclaration sur l'honneur sera remplie sur place afin de décharger le BCMAY de toute responsabilité.

Chaque joueur mineur devra fournir une autorisation parentale signée par ses parents. Si une équipe est composée que de joueurs mineurs, un adulte devra être présent tout au long de la compétition.

Volants : Tous les matches se joueront avec des volants Yonex Mavis 500® fournis par l'organisateur. Un volant différent pourra être toléré en cas d'accord mutuel entre les joueurs de la rencontre. Dans ce cas, ils seront à la charge des participants.

Règlement : L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement en fonction des circonstances.

Modalités d'inscription :

Le nombre d'équipe étant limité à 16 soit environ 100 joueurs, les premières équipes ayant renvoyé leur dossier accompagné du règlement seront inscrites.

Pour information, la buvette de la Nuit du Bad' sera reversée à l'association de Gennetines « Pays enchanté ».

Propositions : Trouver un nom d'équipe original. Vous êtes également invités à porter une tenue distinctive (couleur, etc.)